



# FORMULAIRE CANTINE

## Année scolaire 2023/2024

**Document à rendre obligatoirement par tous les élèves, accompagné d'un RIB agrafé**

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien renseigner les rubriques ci-dessous afin d'indiquer la qualité de votre enfant (externe, DP 2 jours, DP 3 jours, DP 4 jours).

Une modification pourra être faite au mois de septembre, par écrit dans le carnet de correspondance jusqu'à la mise en place des emplois du temps définitifs et avant chaque début de trimestre, soit avant le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> avril.

Nom de l'élève : .....

Prénom de l'élève : ..... Classe : .....

**DEMI-PENSIONNAIRE**

(Cocher les cases qui correspondent aux jours choisis qui ne seront plus modifiables en cours de trimestre)

FORFAIT 2 jours :  lundi  mardi  jeudi  vendredi

FORFAIT 3 jours :  lundi  mardi  jeudi  vendredi

FORFAIT 4 jours :  lundi  mardi  jeudi  vendredi

**EXTERNE**

Nom et prénom du parent responsable qui paie les frais de scolarité :

Tél. : ..... Mail : .....

Date : ..... et signature :

*L'accès au restaurant scolaire nécessite un badge personnel remis la première année de l'inscription.*

*En cas de perte, le remplacement est payant (3€) et doit être accompagné d'un mot des parents dans le carnet de correspondance.*

*En cas de difficultés pour régler les frais de cantine, vous pouvez prendre rendez-vous avec l'assistante sociale afin de remplir une demande d'aide sur le fonds social des cantines.*